

Œuvres Paroissiales de Gasperich a.s.b.l.

p. a. Madame Agnès Fritz-Scholl · 11, rue Benjamin Franklin · L-1540 Luxembourg
Tél. : 48 54 66

Demande de location du home paroissial St Joseph à Gasperich 1 fiche à retourner signé svp, 2^{ième} fiche pour votre propre besoin

Nom et adresse du demandeur :

Nom du responsable :

Adresse du responsable (si différente du demandeur) :

Téléphone / Fax / Email :

Date et heure de location souhaitée (y compris le temps nécessaire aux préparations et au rangement après la manifestation) :

Objets de la location :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Matériel audio | <input type="checkbox"/> Grande salle jusqu'à 150 pers. | <input type="checkbox"/> Petite salle |
| | <input type="checkbox"/> Cuisine (préparations froides) | <input type="checkbox"/> Cuisine (avec four, cuisinière...) |

Genre de la manifestation :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Concert | <input type="checkbox"/> Réunion, assemblée générale | <input type="checkbox"/> Conférence, exposition |
| <input type="checkbox"/> Activités pour enfants | <input type="checkbox"/> Répétition | <input type="checkbox"/> Théâtre, |
| <input type="checkbox"/> autre (à préciser) : | <input type="checkbox"/> Agape, dîner, buffet | <input type="checkbox"/> Vin d'honneur |
| | <input type="checkbox"/> 1 salle 1er étage annexe | <input type="checkbox"/> 2 salles 1er étage annexe |

NOTES IMPORTANTES :

- Les manifestations en semaine se terminent au plus tard à 23.00 heures, les samedis au plus tard à 01.00 heure du matin. **Nettoyage et rangement inclus.**
- **La pelouse qui se trouve à côté du home, est terrain privé, ça veut dire, vous n'avez pas le droit de l'utiliser.**
- Les tarifs de location ne couvrent pas les frais administratifs et autres que votre manifestation pourrait générer (facture Sacem pour droits d'auteur, par exemple).
- La réservation n'est définitive que si le prix de location est réglé au moins 5 jours ouvrables avant la manifestation moyennant un virement sur le compte des Œuvres Paroissiales indiqué sur la facture qui vous parviendra dans les meilleurs délais.
- En cas de désistement du locataire, les Œuvres Paroissiales se réservent le droit d'exiger une indemnisation de 50 % du prix de location convenu.
- Le locataire s'engage à veiller à ce que les participants à sa manifestation évitent toute gêne aux voisins et respectent notamment les règles de stationnement autour du home et dans les environs afin de garantir l'accès aisé et immédiat des services de secours ainsi que l'accès libre aux garages des alentours.
- Tous les dégâts causés par le locataire ou ses invités sont entièrement à charge du locataire. Si, au moment de quitter les lieux, aucun dégât n'est constaté, la caution sera remboursée sur le compte numéro :

● IBAN : _____ BIC : _____

Le signataire déclare avoir pris note des informations ci-dessus, et de les accepter en signant avec la mention manuscrite

« Bon pour acceptation » suivi de la date et de sa signature .